INFOCOMMUNE MARS 2010
N°96

Saint-Léger en Gaume

VOEUX COMMUNAUX 2010









LES «ANCIENS»





OPÉRATION «COMMUNES ET RIVIÈRES PROPRES». C'EST REPARTI EN 2010 !

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Vie touristique
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL







Discours prononcé par le Bourgmestre à la réception du Nouvel An le 15 janvier 2010 :

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers amis,

C'est toujours avec le même plaisir que je vous accueille pour cette traditionnelle réception de Nouvel An.
Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'année 2009, au niveau national et international, a généré son lot de surprises. Qu'en sera-t-il de 2010 ? Nul ne le sait.

Pour en venir à notre commune, nous subissons également les retombées de cette crise, qui est la plus dure depuis 1929.Nos recettes ont diminué de façon substantielle. L'élaboration du budget 2010 a été difficile.
Nous avions deux solutions pour l'équilibrer : augmenter les recettes ou diminuer les dépenses. Nous avons opté pour la 2ème solution. Et nous comptons sur chaque membre du personnel afin, qu'ensemble, nous puissions contrôler au mieux chaque dépense. Mais nous ne devons pas sombrer dans le défaitisme, car les communes occupent une place très importante dans la vie économique de notre région.

En ce qui nous concerne, beaucoup de projets importants, initiés ces dernières années, vont se concrétiser en 2010, je vous cite les plus importants :
- le lotissement des Forgettes : une trentaine de places à bâtir seront créées,
- l'aménagement du parvis de l'église de Saint-Léger,
- la sécurisation de la rue Devant La Croix à Châtillon,
- l'extension de l'école de Meix-le-Tige.

Mais l'important, ce sont les organisations que nous devrons maintenir au niveau actuel. Je citerai notamment :
- la fête du miel organisée en collaboration avec le Syndicat d'Initiative,
- la journée « rivières propres »,
- les plaines, durant les vacances,
- et d'autres, mises sur pied par nos sociétés, dont la bibliothèque « A livres ouverts »… et qui font la renommée de notre commune.

Il est aussi toujours agréable de s'entendre dire par un extérieur que nous avons trois beaux villages bien entretenus et j'en profite pour féliciter le personnel du service des travaux. Comme chaque année, je veux vanter les mérites de tous les bénévoles pour le travail qu'ils accomplissent au sein de nos associations sportives et culturelles. On oublie trop souvent que sans eux, nos jeunes ne pourraient pas exercer leurs activités favorites.

Michel DROPSY, l'une des chevilles ouvrières du club de football de Saint-Léger est l'un d'eux, et ce, depuis de très nombreuses années. Il y a quelques mois, il a été mis à l'honneur par un journal local. Je l'en félicite. Et Monique, notre échevine des sports va lui remettre un petit cadeau… avec vos applaudissements

Cette année 2010 sera marquée par quelques événements importants au sein de nos sociétés :
- Les 150 ans de l'harmonie Saint-Cécile,
- Les 25 ans du cercle horticole,
- Et les 20 ans du Patro Saint-Louis.

Félicitations à ces sociétés… et je leur souhaite de continuer longtemps leurs activités au profit des habitants de nos villages.

Comme vous le savez, l'année 2009 a été marquée, à quelques dizaines de mètres d'ici par la noyade d'un jeune garçon. Dès que la disparition de cet enfant a été signalée, de nombreuses personnes se sont mobilisées en espérant le retrouver vivant. Tristan DUBOIS était l'une de ses personnes.
Je le remercie chaleureusement pour sa courageuse intervention et le prie d'accepter ce petit cadeau.

Avant de passer la parole à Caroline, notre Secrétaire communale et à Éric, notre Secrétaire du CPAS, je voudrais remettre ces quelques fleurs à Danielle BOUVY pour ses 30 ans au sein de l'administration communale et la remercier pour la qualité du travail qu'elle y effectue.



Félicitations également à Françoise RESER et à Véronique SOSSON pour leurs 25 ans de présence dans nos écoles dans une tâche qui n'est pas toujours facile à réaliser.

Quant à moi, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé.

Et comme nous avons tous un an de plus, je vous livre cette citation :
« On ne peut s'empêcher de vieillir, mais on peut s'empêcher de devenir vieux »

Table des matières

Le mot du Bourgmestre ____ 3

Vie communale ____ 4
Heures d'ouverture de la maison communale ____ 4
Réservations des salles du complexe sportif et cafétéria ____ 4
Rappel concernant la vente de l'eau ____ 4
Kid's ID ____ 5
Un don pour les enfants d'Haïti ____ 5

Environnement ____ 6
Le Cercle Horticole a 20 ans ____ 6
Opération «Communes et rivières propres» - 2009 ____ 7
Opération «Communes et rivières propres» - suite en 2010 ____ 8
WWF - Opération «Earth Four» ____ 8
Véhicules abandonnés ____ 8

Vie sociale ____ 9
Le 70e anniversaire de la section VIE FEMININE de Saint-Léger ____ 9
Week-end Bienvenue en Wallonie ____ 9
L'ASBL « Baby-Service » recrute des accueillantes d'enfants. ____ 10
Stérilisation des chats errants ____ 10
Belgian Senior Consultants ____ 11
Petite enfance, jeunesse et enseignement ____ 11
Stages 2010 pour enfants et ados dans votre commune ____ 11-12
Recrutement ____ 12
Patro ____ 13
Message du Service Accueil et Prévention ____ 13-14
Souper de l'école communale de Saint-Léger ____ 14

Vie culturelle ____ 14
150 ans de l'Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger ____ 14
Bibliothèque « A livre ouvert » ____ 14-15
Les Zygos' marrent ____ 15

Vie sportive ____ 16
Sport Seniors - Une belle réussite pour le tournoi d'indiaka de Thuin ____ 16

Nos joies, nos peines ____ 16

Chronique léodégarienne ____ 17-19

VIE COMMUNALE



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H
LUNDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MERCREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT					
DIMANCHE										



Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19 - B-6747 SAINT-LEGER



Tél : +32 (0)63 / 23.92.94
Fax : +32 (0)63 / 23.95.82

www.saint-leger.be
commune.saint-leger@publilink.be



Réservation des salles du Complexe sportif et cafétéria à partir de septembre 2009

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Les réservations seront faites auprès de Madame Katleen SOBLET, secrétaire de l'ASBL centre sportif et culturel de St-Léger et employée communale : en journée, de 08h00 à 12h00 et de à 16h30, du lundi au vendredi,
- par téléphone au 063/58.99.28
- par mail : katleen.soblet@publilink.be.

Vous pouvez également contacter l'Administration communale au n° 063/23.92.94.

Rappel concernant la vente de l'eau.

Depuis le mois d'octobre 2009, nous appliquons la nouvelle structure tarifaire. Attendez-vous à une augmentation importante de votre facture selon votre consommation initiale.

Bien que cela représente un nouvel effort budgétaire, nous espérons que vous comprendrez les tenants et aboutissants de cette mesure demandée par la Région wallonne à tous les distributeurs d'eau.

Nous vous en rappelons le principe.
LE CALCUL DU PRIX DE L'EAU SE COMPOSE DE DEUX GRANDS AXES :

1. **Une redevance** qui est un montant fixe, payé quelle que soit la consommation d'eau. C'est l'abonnement à l'eau, tout comme il existe un abonnement pour le téléphone ou la télédistribution. Actuellement ce montant est de **70,04** €.

2. **Une partie calculée selon la consommation d'eau** qui se subdivise elle-même en trois parties : le CVD, le CVA et le FSE.

- **Le Coût-Vérité Distribution (CVD)** :
Ce sont les coûts supportés par notre commune pour capter l'eau, la stocker et la distribuer à chaque consommateur. Montant actuel 1,5491 € le mètre cube consommé.

- **Le Coût-Vérité assainissement (CVA)** :
Sur chaque, la Région wallonne prélève un montant de 1,3080 € (au 1er janvier 2009) afin de permettre le financement de l'épuration des eaux usées.

- **Le Fonds Social de l'Eau (FSE)** :
Sur chaque mètre cube consommé, une contribution de 0,0125 € est prélevée pour alimenter ce Fonds, basé sur le principe de solidarité entre consommateurs et destiné à aider celui qui connaît des difficultés pour acquitter sa facture d'eau.

En résumé
En appliquant les formules de tarification de la consommation par tranches :

Première tranche	0 à 30 m3	0,5 * CVD
Deuxième tranche	30 à 5.000 m3	CVD + CVA
Troisième tranche	> de 5.000 m3	0,9 * CVD + CVA

Pour une consommation de :	5 m³	30 m³	50 m³	100 m³	200 m³	300 m³
Vous payerez :	78,61 €	99,46 €	160,30 €	312,39 €	616,57 €	920,74 €
De ce montant, la commune perçoit :	44 %	54 %	53 %	52 %	51 %	51 %

Kid's ID



Un don pour les enfants d'Haïti

Suite au catastrophique tremblement de terre qui a secoué l'île d'Haïti le 12 janvier 2010, notre Commune ne pouvait pas rester insensible aux difficultés que rencontre le peuple haïtien pour faire face aux besoins matériels et financiers considérables que nécessite la reconstruction des infrastructures minimales nécessaires.

Les enfants sont bien sûr les premiers concernés. Sur eux repose l'avenir du pays.

C'est pourquoi, le Collège communal de Saint-Léger a décidé de participer concrètement à l'effort de soutien aux milliers de sinistrés haïtiens.

« *Ecoliers du Monde* » est une association internationale à la disposition des enfants, dont le siège est à Bruxelles (association reconnue par A.R. du 25 avril 1983). Elle s'adresse à tous les enfants du monde.

Pour aider les écoliers d'Haïti à retrouver leur sourire et leurs jeux d'enfants, l'association a lancé l'opération spécifique : « *Crayons de couleurs pour Haïti* ».
Saint-Léger viendra en aide à cette association : jusqu'au 3 avril 2010, une collecte est organisée afin de faire parvenir un maximum de cahiers, de livres à colorier et de crayons de couleurs aux enfants haïtiens, selon les souhaits d'« *Ecoliers du Monde* ».

Toutes les personnes désireuses de s'associer à cette opération pourront déposer, aux guichets de l'administration communale, les cahiers, livres à colorier et crayons de couleurs, neufs ou usagés, dont ils voudraient faire le don.
Le 3 avril 2010, les ateliers communaux resteront ouverts lors de l'opération « communes et rivières propres ». Vous pourrez également y déposer vos dons.
La commune se chargera alors de faire parvenir à l'association « *Ecoliers du Monde* » tous les colis récoltés.

D'avance, nous vous remercions de votre contribution.





Le Cercle Horticole a 20 ans !

Cercle Horticole de Saint-Léger «La Roseraie»

C'est début novembre 1990 que le Cercle Horticole « La Roseraie » a vu le jour avec l'aide du Syndicat d'Initiative de Saint-Léger. Tout de suite, un comité de quelques personnes s'est créé.

Présidé par Michel FONTAINE pendant 15 ans, le comité s'est très vite agrandi pour atteindre 14 personnes.
Début 1991, on pouvait déjà compter 80 membres sur Saint-Léger et Châtillon et 1 membre à Meix le Tige.

Vingt ans après, le cercle n'a cessé de croître et c'est une centaine de membres à Meix le Tige qui ont rejoint le Cercle Horticole, ± 120 à Châtillon et ± 350 à Saint Léger, ce qui fait de notre Cercle le plus important de la province auprès de la Fédération Provinciale du Luxembourg.

Pol HIZETTE, membre du comité « La Roseraie » est aussi administrateur à la Fédération.

Le Cercle Horticole « La Roseraie », c'est toujours une équipe de bénévoles motivés qui améliore et fleurit les trois villages depuis 1991.

Les premières plantations dans la commune ont débuté l'été 1991 avec 1.036 plantes à repiquer dans nos 3 villages. A l'heure actuelle, nous plantons 5 fois plus mais toujours avec le même dynamisme et surtout l'ambiance que tous les bénévoles vous confirmeront.

C'est toujours avec un élan d'enthousiasme, que le Cercle Horticole organise chaque année :
- Le repas de la Saint Valentin,
- L'excursion d'un jour ou deux,
- Le concours de maisons et façades fleuries avec jury,
- La vente de graines, phytos, terreau, plants de pommes de terre, fleurs annuelles.

Et c'est avec la même passion qu'il participe à l'opération « Rivière Propre » et à « La Semaine de l'Arbre ». Sans oublier la participation au concours du plus beau village fleuri organisé par la Fédération du Tourisme du Luxembourg Belge.



Lors d'une excursion, le cercle Horticole a créé son hymne officiel que beaucoup ne manquent pas de chantonner à l'occasion sur l'air des bourguignons :

« Des fleurs, des graines,
De petites plantules,
C'est la Rose, c'est la Rose,
C'est la Roseraie.

Des jaunes, des rouges,
Et des violettes,
C'est la Rose, c'est la Rose,
C'est la Roseraie.



Plantez, binez,
Dans toute la commune,
C'est la Rose, c'est la Rose,
C'est la Roseraie.

A boire, à boire
Pour nos petites roses,
Et pour vous, et pour nous,
Trinquons un bon coup. »



SAINT LÉGER

MARDI 19 MAI 2009

Les 9 300 fleurs de la «Roseraie» Ce n'est pas pour rien que le cercle horticole «La Roseraie» de Saint-Léger peut se vanter d'être le plus important cercle de la province. Il l'a encore prouvé cette quinzaine en rassemblant quelque 9300 fleurs dans le garage communal. 4 600 fleurs ont été enlevées par ses membres pour leur usage personnel. Quant aux 4 700 autres plans floraux, ils viennent d'être tout juste plantés par une trentaine de bénévoles dans les différents parterres des trois villages de la commune de Saint-Léger. Et ce n'est pas la pluie de l'après-midi qui a arrêté de joyeux planteurs et planteuses ragaillardis par le traditionnel spaghetti de midi.

© L'Avenir du Luxembourg

Présidente : M-Christine Collet-Léonard
Rue du Tram, 47 - 6747 Meix-le-Tige
063/22 26 35
Vice-présidente : Annie Bâlon-Bertrand
Grand-Rue, 31 - 6747 Châtillon
063/21 62 01
Secrétaire : Raymonde Jacquemin-Thielens
Voie des Mines, 29 - 6747 Saint-Léger
063/23 93 34
Trésorière : Sylvie Werer-Kruchten
Rue d'Arlon, 50 6747 Saint-Léger
063/23 97 16
E-mail Trésorière : daniel.werer@skynet.be
E-mail Secrétaire : raymondej@skynet.be
AXA : 751-2039811-38 - Cercle Horticole «La Roseraie»

Nota Bene : Vous êtes responsable d'un Cercle horticole, lauréat du concours des maisons fleuries, conférencier, commissaire aux comptes 2009, membre du comité provincial, alors nous vous invitons cordialement à participer à notre Assemblée générale 2010 organisée par le cercle de Saint-Léger le samedi 20 mars à 14h. Cette manifestation aura lieu sous le patronage de la Députation Permanente du Luxembourg. Si vous êtes conférencier, merci de nous confirmer votre présence pour le 04 mars au plus tard.

Opération « communes et rivières propres » - 2009

L'opération « communes et rivières propres » menée en mars 2009 fut une réussite (voir l'Infocommune n° 93 de juin 2009).



La très belle démarche fédératrice, tant de nettoyage environnemental que de médiatisation, conçue par l'échevine Monique JACOB et son équipe n'est pas passée inaperçue.

Madame Isabelle PONCELET, députée provinciale explique : ''*Nous sommes les représentants du projet « Pure province ». Et nous avons choisi les écoliers de Saint-Léger pour lancer « La croisade pour plus de propreté ».*''

« Pure province » se veut un outil fédérateur, une mobilisation collective inédite de tous les acteurs concernés par la propreté de notre environnement.

Dans ce cadre, pour marquer l'événement de manière symbolique, quelque 1.000 bulbes de jonquilles ont été offerts par la section « Valorisation et Propreté » de l'AIVE (anciennement IDELUX-Assainissement).

Ainsi donc, durant toute la journée du 13 novembre 2009, les enfants des écoles communales de Meix-le-Tige, Châtillon et Saint-Léger ainsi que ceux de l'école libre de Saint-Léger ont joué les planteurs de bulbes sur les endroits mêmes qu'ils avaient nettoyés en mars. On les a rencontrés à Meix-le-Tige entre le carrefour du Cerf et le village, du côté de la route du Chalet à Châtillon, ou encore à Saint-Léger, près de l'école communale et à proximité de la roue du Fourneau David, le long de la route Virton-Arlon. Des endroits ou sont réapparus les panneaux qui avaient accompagné l'opération « communes et rivières propres » de mars 2009.



Aux côtés des écoliers, élus et chef des travaux côtoyaient les représentants de l'AIVE ainsi que la députée provinciale, Mme Isabelle PONCELET, qui avait chaussé ses bottes pour l'occasion.



''Les bulbes ont été plantés là où au printemps ne fleurissaient que des déchets. Cette action symbolique d'embellir nos villages incite à plus de respect de ces endroits accueillants'' précise « Pure province » dans son communiqué.



Cette belle journée s'est conclue par la remise à tous les participants d'un certificat par lequel ils s'engagent à garder leur commune propre. L'opération a fait l'objet d'un reportage filmé par l'ASBL « Espace Environnement ». Celui-ci fut projeté le 2 décembre 2009 aux Assises provinciales de la Propreté, à Marche-en-Famenne. Représentant la commune à cette occasion, Mme Monique JACOB et M. Didier DEPIENNE y furent très applaudis lors de la présentation par ce dernier du déroulement de la journée de plantation et des objectifs de Saint-Léger en matière d'environnement.

Notre commune montre ainsi l'exemple d'une gestion volontaire et efficace de son environnement.

Soyons-en fiers !



Opération « communes et rivières propres » - suite en 2010...

Cette année à nouveau, pour améliorer notre cadre de vie et notre environnement, les Administrations communales, en collaboration avec les Contrats de Rivière et les Intercommunales (BEP et Idelux), souhaitent organiser du 27 mars au 2 avril 2010 l'opération « communes et rivières propres ».

A Saint-Léger, cette opération aura lieu le samedi 3 avril 2010.



Pour préparer cette opération, les élèves des écoles réaliseront des poubelles originales.

Des canettes géantes seront placées dans les talus, le long des voiries, 15 jours avant l'opération, dans le but de sensibiliser la population à la problématique des déchets.

L'opération « communes et rivières propres » se déroulera en partenariat avec la Province, IDELUX, le Contrat Rivière Semois-Ton, le Patro, les élèves des écoles, libre et communales, de l'entité ainsi que les enseignants, les bénévoles, le Cercle Horticole, les pêcheurs, toutes les associations, la Police Locale, le Fourneau David, et la précieuse aide des PME de la région.

Le programme du 3 avril 2010 sera le suivant :
- vers 9h00 accueil avec café aux ateliers communaux,
- distribution par les enfants, sous la surveillance de la Police
 . de bouteilles d'eau aux automobilistes,
 . des sacs poubelles de voitures,
- ramassage habituel des déchets par les bénévoles le long des routes et dans le Ton,
- ramassage des canettes géantes et des déchets qui seront déposés à un endroit visible,
- exposition des poubelles réalisées par les écoliers aux ateliers communaux,
- vers 11H30
 . remerciements,
 . distributions des prix,
 . verre de l'amitié.

Pour que cette opération de ramassage des déchets le long des chemins et cours d'eau soit une réussite, la mobilisation de chacun est indispensable.

Vous êtes pêcheurs, chasseurs, enseignants, vous faites partie d'une association ou non, vous tous qui désirez rendre votre village, les rivières qui le traversent, votre Commune plus propres et accueillants chaussez vos bottes et rejoignez-nous pour un nettoyage de printemps !

Renseignements et inscriptions :
Monique JACOB : 0496/07.90.97
Didier DEPIENNE : 0474/93.93.73

Durant toute la durée de l'opération, les ateliers communaux resteront ouverts. Vous pourrez y déposer vos dons destinés à l'action « Crayons de couleurs pour Haïti ».

WWF – Opération « Earth Hour »

Le samedi 27 mars 2010, « **Earth Hour 2010** » sera organisée pour la 2e fois en Belgique, à l'initiative du WWF. Ce jour-là, plus d'un milliard de personnes dans le monde répètera le geste symbolique qui marque l'événement en éteignant les lumières entre 20h30 et 21h30. Un geste fort par lequel WWF veut prouver qu'en s'unissant, les hommes peuvent réellement faire une différence dans la lutte contre le réchauffement climatique.

La commune de Saint-Léger soutiendra l'action « **Earth Hour 2010** » par l'extinction de l'éclairage des bâtiments publics le 27 mars 2010 entre 20h30 et 21h30.

Nous invitons quiconque se sent concerné par la problématique de la consommation d'énergie et par la lutte contre le réchauffement climatique, à agir de même ce samedi 27 mars 2010.
La planète vous en remercie !

Véhicules abandonnés

Taxe communale sur les véhicules isolés abandonnés.

Nous nous efforçons, avec l'aide de nombreux bénévoles et de la grande majorité des habitants, d'embellir nos villages par des actions comme l'opération « communes et rivières propres », le concours de village fleuri, l'embellissement des espaces publics…, de sorte à rendre notre commune plus conviviale.

On constate cependant une augmentation de véhicules abandonnés sur le territoire communal.

Il faut bien reconnaître que cette situation nuit à l'image de la commune et va à l'encontre des efforts consentis pour son embellissement

Le Collège tient donc à rappeler à la population qu'il existe une taxe sur les véhicules isolés abandonnés et visibles d'une voie publique.

Est considéré comme véhicule abandonné, tout véhicule usagé, non immatriculé ou dont l'immatriculation a cessé depuis plus de trente jours. (Toutefois, les véhicules usagés exposés par les garagistes en vue de la revente ne sont pas visés par le règlement.)

Cette taxe s'élevant à 250 € par véhicule sera appliquée dans les prochains mois.

Les contrevenants éventuels seront avertis par courrier et plus aucun délai ne leur sera accordé.

Pour éviter de devoir recourir à ces mesures, nous demandons à toute personne ayant un véhicule abandonné de l'évacuer le plus rapidement possible.

Le but n'étant pas la répression mais l'assainissement de nos villages, nous comptons sur votre participation.



Le 70e anniversaire de la section VIE FEMININE de Saint-Léger

12 décembre 2009. Un anniversaire qui a donné l'occasion à notre section de se plonger dans son passé pour mieux se projeter dans l'avenir.



© G. VDE

Une quarantaine de personnes membres de Vie Féminine et anciens membres, la secrétaire régionale et l'animatrice de l'antenne de Virton, le Bourgmestre, le président du CPAS et d'autres représentants des écoles et associations ont répondu à notre invitation.

Plutôt qu'un discours, un diaporama a retracé les grands moments de la section et mis à l'honneur les pionnières qui ont animé avec ardeur et conviction la section : Hélène HERR-DEPIENNE, Julienne GUEBEL CONSTANT, notre tante « Ju », Mesdames LEMPEREUR et SCHOLTÈS.

Les moments forts de ces 70 dernières années :
- La 1ère consultation des nourrissons reconnue par l'Office de la Naissance et de l'Enfance fut lancée en 1947 par la Ligue des femmes.
- La 1ère bourse aux jouets et au matériel de puériculture, en 1984
- La participation aux activités régionales telles que « Différenci-Action » en 2003 et 2004 nous amènent à collaborer avec l'école communale, la commune et le CPAS sur la question de l'accueil des étrangers.
- « Printemps en Fête » en avril 2008 offre l'occasion à l'intergénérationnel de s'exprimer à travers un après-midi de bricolage et de lecture entre grands-mères et petits enfants.

Vie Féminine c'est aussi des rencontres autour de sujets sur les questions de société, de santé, d'environnement, sur l'enfance, les jeunes et la famille ou l'occasion de se former à différentes techniques telle que le scrapbooking, ou pour parfaire ses connaissances en cuisine, art de la table, confection de bijoux etc. Tout cela dans une ambiance conviviale et amicale.

Ce diaporama nous a permis de nous rendre compte combien il est important que les femmes puissent avoir des lieux comme Vie Féminine pour construire leur identité, s'exprimer et sortir de chez elles pour échanger.
Il nous a fait prendre conscience du chemin qu'il reste à faire pour aller vers plus d'égalité et de reconnaissance des femmes dans notre société.

Enfin, il faut souligner que si ce 70e anniversaire fut une réussite, c'est grâce au comité local composé de plusieurs femmes : Chantal GRIDEL, Raymonde JACQUEMIN, Maggy LETTÉ, Stéphanie PONCELET, Jacqueline HISETTE, Claire PARMENTIER et Marie-Ange DUBOIS aidées pour l'occasion par d'autres membres : Agnès CHAPLIER, Christiane DAELEMAN et Monsieur le Curé.

En conclusion, nous invitons les femmes qui le souhaitent à venir participer à nos activités et pourquoi pas à devenir membres.

Vous êtes intéressées ? - Contactez-nous au 063/23.90.37

Week-end Bienvenue en Wallonie

Etalle, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton

**Vous êtes collectionneur, artiste, artisan, indépendant ?
Ceci vous intéresse !**

Voici quelques années, nous avons organisé l'opération Week-end Bienvenue en Wallonie. Le succès étant des nôtres, nous avons décidé de renouveler cet évènement **les 22 et 23 mai 2010**.

Pour rappel : Qu'est-ce que « Wallonie, Week-ends Bienvenue » ?
C'est un week-end festif et attractif qui veut inciter à la découverte des communes. Pendant deux jours, le public observera et participera à un programme d'animations exceptionnel. Des lieux seront ouverts pour emmener les visiteurs à la rencontre des beautés cachées de notre quotidien, dans les quartiers des communes participantes.

Nous pensons que vous pourriez être un partenaire intéressant pour ce week-end « Wallonie, Week-ends Bienvenue » dans votre commune. En ouvrant vos portes et en accueillant les participants les **22 et 23 mai** prochains, vous seriez l'un des maillons essentiels du succès de cette opération.

Ce succès dépend en effet de la participation des diverses personnes contactées. Nous espérons qu'elle sera grande et que vous permettrez ainsi au public visiteur de participer à un week-end inoubliable.

Nous espérons de tout cœur que vous répondrez positivement à notre sollicitation.

Pour obtenir un formulaire d'inscription, merci de prendre contact avec **La Maison du tourisme ou avec M. Philippe LEMPEREUR**, par e-mail à l'adresse gaumepaintball@hotmail.com.
Veuillez également nous fournir **une photo ou image de bonne qualité** (Format : JPG 300 dpi) pour le dépliant.
Il est également IMPERATIF de nous communiquer une adresse électronique où nous pouvons vous joindre.

Les bulletins d'inscriptions sont à transmettre au plus vite à la Maison du Tourisme de Gaume.

Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter :
- **La Maison du Tourisme de Gaume**,
 Rue des Grasses Oies, 2b à 6760 Virton.
 Tél. : 063/57.89.04.
 Fax : 063/57.71.14.
 E-mail : mtg@soleildegaume.com.
- **Syndicat d'Initiative de Saint-Léger**,
 Rue du Stade, 2 à 6747 Saint-Léger.
 Tél. : 063/21.89.70.
- **Philippe Lempereur.**
 Tél. : 0498/21.07.27.

L'ASBL « Baby-Service » recrute des accueillantes d'enfants.

Face aux demandes de garde d'enfants qui ne cessent de croître, le Baby-Service, service d'accueillantes conventionnées à domicile, agréé et subsidié par l'ONE, lance une campagne de recrutement.

Actuellement, le service compte 113 accueillantes et dessert 21 communes.

Alors, si vous aimez vivre avec les enfants, si vous recherchez une activité professionnelle épanouissante, rémunérée et donnant droit à un statut social…
Venez rejoindre l'équipe dynamique du Baby-Service.
Cette activité d'accueillante d'enfants vous permettra de travailler à votre domicile, en assurant l'accueil des enfants de 0 à 3 ans durant les heures de travail des parents.

Le service offre :
- un statut social,
- une formation continue au sein d'une équipe dynamique,
- un accompagnement social,
- un prêt de matériel de puériculture,
- une assurance Responsabilité Civile.

Pour être accueillante, une formation dans le domaine de la petite enfance est requise.

Intéressé(e) ou envie d'en savoir davantage, n'hésitez pas à contacter le service :
- 063/21.81.65 pour le bureau à Arlon ou par mail : baby.service@belgacom.net.
- 061/22.22.38 à Libramont ou par mail : babyservice.l@skynet.be.

Stérilisation des chats errants

Cette année encore, la commune de Saint-Léger a mis en place un système de stérilisation des chats errants… Pour en connaître le règlement, veuillez contacter :

SOCIETE ROYALE PROTECTRICE DES ANIMAUX
DE LA REGION DE LIEGE, HUY-WAREMME, ARLON – ASBL



Refuge d'Arlon Tel : 063/221.754
(lundi, mercredi, vendredi et samedi
de 12h00 à 17h30)
Fax : 063/237.624

Chats : stériliser = protéger

Stériliser, une nécessité

- Un chat aime flâner à l'extérieur et rencontre donc régulièrement ses congénères. Une simple stérilisation peut éviter de nombreux problèmes « indésirables ».
- Un chat est déjà fécond à partir de l'âge de 6 mois et peut avoir 2 à 3 portées par an. Une femelle non stérilisée pourrait donc, au total, mettre au monde une centaine de chatons.
- Le nombre de chats « abandonnés » augmente proportionnellement avec le nombre de naissances. Les asiles ne peuvent faire face à cet afflux de chats. De plus, les animaux errants sont aussi plus susceptibles de développer des maladies contagieuses.
- L'euthanasie est dès lors souvent considérée comme la seule solution. En Belgique, chaque année, quelque 15.000 chats meurent prématurément de cette façon.

« La décision de stériliser votre chat relève du bon sens et est une bonne chose pour le bien-être des animaux ».

Alternatives ?

• La pilule ?
La pilule offre beaucoup moins de sécurité car les chats peuvent vomir, ce qui réduit à néant les effets de la pilule.
• La piqûre contraceptive ?
Elle est non seulement coûteuse mais aussi dangereuse pour le chat, étant donné que ce médicament peut conduire à terme au développement de tumeurs mammaires.
• Les mâles ?
Bien sûr, les mâles sont en partie responsables du grand nombre de portées ! Castrer votre chat le rend plus calme et « sécurise » la vie des chats du quartier.

La stérilisation est la meilleure solution pour s'attaquer à la surpopulation féline et diminuer le nombre de cas d'euthanasie forcée.

Malentendus ...

" Une femelle doit avoir des petits au moins une fois dans sa vie " : FAUX
On prétend que la naissance d'un certain nombre de petits est bénéfique à la santé de la mère. Ce raisonnement n'est pas correct et contribue à la croissance de la population féline.

" La stérilisation ou la castration entraîne de nombreux inconvénients pour mon chat " : FAUX
Cette affirmation n'est pas correcte non plus. Cette intervention ne fait que maîtriser les hormones des chats, de sorte qu'ils seront plus calmes, surtout lors de la période d'activité sexuelle, du printemps à l'automne. La stérilisation et la castration peuvent être réalisées sans problème dès l'âge de 6 mois. Pour plus de renseignements, prenez contact avec votre vétérinaire.

Des chiffres éloquents

1 + 1 = 6 chez les chats, et même deux fois par an !
Ainsi, un seul couple de chats peut donner naissance à 8 chatons par an. Avec les parents, cela fait donc 5 couples !
Après 2 ans :
5 x 8 = 40 chatons, qui forment avec leurs parents 25 couples
Après 3 ans :
25 x 8 = 200 chatons, qui forment avec leurs parents 125 couples
Après 4 ans :
125 x 8 = 1000 chatons, qui forment avec leurs parents 625 couples
Après 5 ans :
625 x 8 = 6250 chatons ! Etc.

Avantages de la castration ou de la stérilisation :

Le mâle :
• reste énergique et devient même plus social et plus affectueux
• a moins tendance à errer
• cesse de délimiter son territoire en urinant partout

La femelle :
• n'est plus en chaleur
• court moins de risques de développer des tumeurs mammaires

En faisant stériliser votre chat, vous contribuez à limiter la population féline et vous vous montrez un véritable ami des animaux

Contact :

Direction générale Animaux, Végétaux et Alimentation
Service Bien-être animal et CITES
€ station, bloc II Place Victor Horta 40, bte 10 1060 Bruxelles
Tél. : 02/524.74.11
Fax : 02/524.74.48
E-mail : protectionanimale@health.fgov.be

service public fédéral
SANTE PUBLIQUE,
SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT

Belgian Senior Consultants



Habitant votre commune, ou à proximité
Nous sommes prêts à vous rencontrer
et vous proposer nos services comme consultants de
BSC-Luxembourg

C'est très bien… mais qui êtes-vous ?
Nous sommes des retraités, toujours dynamiques et bénévoles, ayant chacun dans son secteur quarante ans d'expérience, désireux de rester utiles en mettant nos compétences au service de ceux qui en ont besoin. Anciens dirigeants d'entreprises ou de services publics, titulaires de professions libérales, nous sommes groupés en une ASBL au niveau fédéral, le Belgian Senior consultants, BSC.

Que pouvez-vous faire pour nous ?
En cette période de crise économique, vous qui êtes responsables de PME, TPE, ASBL, indépendants ou même simples citoyens, vous êtes confrontés à différentes difficultés, qui peuvent être cruciales. Nous pouvons vous conseiller, vous aider à résoudre votre problème avant qu'il n'atteigne un seuil critique.

Qui peut s'adresser à vous ?
Vous qui n'envisagez pas recourir aux services d'un consultant professionnel, trop onéreux. Appelez-nous, nous pourrons vous rencontrer le plus vite possible.

A propos de coût, à quoi je m'engage en vous appelant ?
Bonne question ! Nous sommes bénévoles, notre travail ne peut donc rien nous rapporter, mais ne doit rien nous coûter. Toutefois une légère contribution aux frais de fonctionnement de l'ASBL vous sera demandée ainsi que les frais réels (déplacement, ...) du consultant.

Comment procède-t-on ?
Nous répondons à votre appel en fixant un premier rendez-vous. C'est la pré-mission entièrement gratuite. Elle permet de cibler le problème, parfois même de le résoudre, de préciser la demande et les modalités d'intervention. Une solution vous sera proposée, mais c'est vous qui décidez ou non de l'appliquer.

Avez-vous des références ?
Nous ne pouvons pas vous citer les entreprises ou les particuliers qui ont fait appel à nous car une discrétion absolue leur est promise. Elle vous sera assurée à vous aussi si nous travaillons ensemble. Cependant, une convention nous lie au Département des Affaires Sociales de la province, la Fondation Roi Baudouin a déjà fait appel à nous…

Quels sont vos domaines d'intervention ?
Parmi les consultants de BSC, une vaste panoplie de connaissances et d'expériences diverses pourront vous aider et vous guider dans les domaines suivants :
- Gestion et management.
- Gestion financière, fiscalité et comptabilité.
- Étude de faisabilité de projets.
- Élaboration d'un business plan.
- Étude de marché, promotion, commerce extérieur.
- Communication, relations et ressources humaines.
- Organisation informatique et préparation ISO.
- Production et logistique.
- Expertises : p.e. bâtiments, constructions.
- Assurances.

Comment vous contacter ?
N'hésitez pas à nous contacter :
E-mail : bsc.lux@skynet.be
Site web : www.bscrw.be
Tél. : 0472 54 86 53 0495 54 30 42 061 46 76 86
Fax : 061 46 76 86

PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT

Stages 2010 pour enfants et ados dans votre commune

Réservez dès à présent les stages, plaines et/ou activités de vos enfants dans votre commune :

Vacances de Pâques :

NOUVEAU sur la commune :
Stages organisés par L'ASBL « EXPERT sports », avec le soutien de l'Administration communale.
Cette ASBL gérera également les stages multisports et cultusports.

- **Du 6 au 9 avril** : enfants de 5 à 7 ans.
Stages « Eveil sportif et psychomotricité ».

- **Du 6 au 9 avril** : enfants de 8 à 12 ans.
Stages multisports et jeux nouveaux.

- **Du 12 au 16 avril** : enfants de 5 à 7 ans.
Stages « Eveil sportif et psychomotricité ».

- **Du 12 au 16 avril** : enfants de 8 à 12 ans.
Stages multisports et jeux nouveaux.

Les renseignements utiles vous parviendront par l'intermédiaire des écoles.

Vacances d'été :

- **Du 5 au 9 juillet** : enfants de 5 à 7 ans.
Initiation au VTT + multisports.
Organisation : EXPERT Sports ASBL.

- **Du 5 au 9 juillet** : enfants de 8 à 12 ans.
Multisports + jeux nouveaux.
Organisation : EXPERT Sports ASBL.

- **Du 12 au 16 juillet** : enfants de 5 à 7 ans.
Eveil sportif et artistique.
Organisation : EXPERT Sports ASBL.

- **Du 12 au 16 juillet** : enfants de 8 à 12 ans.
Cuisine, football et multisports.
Organisation : EXPERT Sports ASBL.

- **Du 19 au 23 juillet** : enfants de 2 ½ à 4 ans.
Plaines de jeux communales : « A la Ferme ».
De 9h00 à 16h30 - garderie possible dès 8h00 et jusque 17h30.
Prix : 20 €.
Organisation : Echevinat de la petite Enfance.

- **Du 19 au 23 juillet** : enfants de 5 à 7 ans.
Eveil musical et artistique.
Organisation : EXPERT Sports ASBL.

- **Du 19 au 23 juillet** : enfants de 8 à 12 ans.
Percussion, multisports, danse, tennis.
Organisation : EXPERT Sports ASBL.

- **Du 26 au 30 juillet** : enfants de 4 à 12 ans.
Plaines de jeux communales : « Les légendes, mythes, traditions ».
De 9h00 à 16h30, garderie possible dès 7h30 et jusque 18h00.
Prix : 20 €.
Organisation : Echevinat de la petite Enfance.

- **Du 1 au 9 août** : enfants de 4 à 15 ans + initiation à l'animation pour les 16 à 20 ans.
Camps : animation diverses (grand jeu + petites activités), veillée, activité extraordinaire, apprentissage de la vie en communauté, initiation au camping pour les plus de 9 ans, apprentissage des nœuds et de la cartographie pour les plus de 12 ans.
Prix : 155 €.
Organisation : Patro Saint-Léger.

- **Du 2 au 6 août** : enfants de 4 à 12 ans.
Plaines de jeux communales : « Eau – Air – Terre - Feu».
De 9h00 à 16h30, garderie possible dès 7h30 et jusque 18h00.
Prix : 20 €.
Organisation : Echevinat de la petite Enfance.

- **Du 9 au 13 août** : enfants de 4 à 12 ans.
Plaines de jeux communales : « Les grands explorateurs».
De 9h00 à 16h30, garderie possible dès 7h30 et jusque 18h00.
Prix : 20 €.
Organisation : Echevinat de la petite Enfance.

- **Du 16 au 20 août** : enfants de 2 ½ à 4 ans.
Plaines de jeux communales : «Le corps humain».
De 9h00 à 16h30 - garderie possible dès 8h00 et jusque 17h30.
Prix : 25 €.
Organisation : Echevinat de la petite Enfance.

- **Du 16 au 20 août** : enfants de 5 à 7 ans.
Initiation VTT +multisports.
Organisation : EXPERT Sports ASBL.

- **Du 16 au 20 août** : enfants de 8 à 12 ans.
Sport nature et outdoor, football et multisports.
Organisation : EXPERT Sports ASBL.

- **Du 23 au 28 août** : enfants de 5 à 12 ans.
Stages cultusports.
Organisation : EXPERT Sports ASBL.

Réservation et informations :

- **Echevinat de la Petite Enfance** :
Pascale BOSQUEE – 0496 39 72 87
pascale_gilles@hotmail.com

- **Patro Saint-Léger** :
Stéphane Hardy - 00352 621 492 106
stephane.hardy@pt.lu

Recrutement

Recrutement d'un coordinateur et d'animateurs de plaine

**Tu souhaites t'investir dans un job de vacances qui t'enseignera les ficelles de l'animation ?
Tu te sens capable d'organiser des jeux et tu veux développer ta créativité ?
Tu es à l'aise avec les enfants ?
Tu te sens suffisamment responsable pour les prendre en charge ?
=> Alors peut-être désires-tu devenir animateur de plaine durant l'été. <=**



Cette année, la Commune de Saint-Léger organisera deux plaines de vacances :
- une plaine pour les «grands» âgés **entre 4 et 12 ans** du 26 juillet au 13 août,
- une plaine pour les «petits» âgés **entre 2 ½ ans et 4 ans** du 19 au 23 juillet et du 16 au 20 août.



Pour postuler, tu devras **avoir 16 ans accomplis le 18 juillet 2010**.

Retire ton formulaire de candidature au guichet de l'Administration communale ou demande-le par mail à auxane_jacob@promemploi.be
Attention, les formulaires doivent être rentrés pour le **20 mars 2010** au plus tard !

Centre Sportif et Culturel de Saint-Léger

Recrute pour sa saison estivale 2010 :

- 4 étudiants pour la gestion de la cafétéria (service aux tables, installation de la terrasse, rangement et nettoyage). Une préférence sera donnée aux personnes ayant une expérience dans l'HoReCa.
- 2 maitres-nageurs brevetés pour la surveillance de l'espace baignade du lac.

Conditions :
Avoir **16 ans accomplis le 30 juin 2010**.
Les candidatures doivent être rentrées **pour le 20 avril 2010** au plus tard !



Priorité sera donnée aux candidats habitant la commune.

Les candidatures sont à adresser à :
Madame Monique JACOB, Centre Sportif et Culturel
Administration Communale de Saint-Léger
Rue du Château, 19
6747 SAINT-LEGER

Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de Mme Katleen SOBLET :
063/58.99.28 - Katleen.soblet@publilink.be

Jobs d'étudiants durant la période estivale

Tout étudiant âgé de **16 ans minimum** et souhaitant travailler en commune durant la période estivale est prié de rentrer sa candidature au guichet communal **au plus tard le 11 juin 2010**.

Après cette date, plus aucune candidature ne sera acceptée. Merci de votre compréhension.

Patro

Le Canard Déchaîné n° 3

Bonjour à tous,
La période de fête de fin d'année a été l'occasion pour notre Patro de participer à un grand nombre d'activités qui ont animé la commune.

Représentation théâtrale organisée par la galerie Franmi-Don Pedro

A l'occasion de la représentation théâtrale organisée par la galerie le dimanche 13 décembre dans l'Eglise de Saint-Léger, le Patro a proposé aux nombreux spectateurs du vin et du cacao chaud. Tous les bénéfices ont été remis aux parents de Lili afin de les soutenir dans leur lutte pour la vie.

Ô Grand Saint-Nicolas, ….

Animation Patro dans les rues de Saint-Léger ce mercredi 2 décembre.
En effet, au bonheur de tous les enfants du village, le Patro a invité le Grand Saint à sillonner, avec convoi animé, les rues de Saint-Léger et récompenser tous les enfants… et plus grands… qui ont été sages.
Merci pour l'accueil de tous.

Opération « où crèche Saint-Léger ? »

Malgré le grand froid de ce samedi 19 décembre, un grand nombre de visiteurs courageux se sont donné rendez-vous pour goûter du boudin et du vin blanc chaud autour du grand feu allumé au pied de la crèche édifiée pour l'occasion près de la fontaine de la France. Un grand merci tout particulier à Florent CHAMPAGNE pour son aide dans cette édification.

Corrida 2009

Plus de 240 coureurs se sont donné rendez vous au local Patro pour cette 10e Corrida léodégarienne. Cette co-organisation Patro – Syndicat d'initiative avait décidé, pour l'occasion de souffler leurs 10 bougies à l'aide de spectaculaires jongleurs de feu et d'une grande projection de photos des précédentes Corridas.

Reprise 2010

Meilleurs vœux à tous pour 2010.
A l'occasion de cette reprise, un nouveau calendrier a été distribué à tous les parents.
Pour cette année 2010 :
- activité et formations Patro
- grand feu le samedi 3 avril
- excursion Patro
- grand rassemblement fédéral
- …

Après le ramassage des sapins du samedi 9 janvier, la reprise des activités s'est déroulée ce dimanche 24 janvier. A cette occasion les 16 benjamins et benjamines réunis ont pu participer à plus d'une dizaine d'animations toutes plus amusantes les unes que les autres.

20 ans, ça se fête !

Pour cette occasion, nous organiserons le dimanche 30 mai à la salle de la fanfare un goûter anniversaire pendant lequel nous aurons l'occasion de projeter d'anciennes photos et de se souvenir de ces 20 années d'engagement.
C'est avec grand plaisir que nous lançons un appel à tous les anciens et amis du mouvement afin de se rassembler à cette occasion pour lever ensemble notre verre à la santé de ces 20 années d'investissement.

Retrouvez notre planning, notre équipe et suivez les activités des patronnés sur le site http://patrosaintleger.e-monsite.com/

N'hésitez pas à nous contacter :
- Stéphane HARDY 00352 621 492 106
- François BOSQUET 0494 64 43 17
- Axelle CRAVATTE 0494 82 64 95

Message du Service Accueil et Prévention

Service Accueil et Prévention

Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance
- Soutien : suivis familiaux et Groupe d'Entraide Parents
- Aides : accueil individuel des usagers et orientation thérapeutique ou médicale
- Prévention : actions préventives diverses et information spécifique « Drogues »

Idées reçues sur l'ALCOOL

« L'alcool, ce n'est pas de la drogue ». Faux !
Les drogues sont définies comme des substances qui modifient l'état de conscience et/ou l'activité mentale et qui peuvent provoquer une dépendance physique et/ou psychique.

L'alcool correspond à cette définition et représente, avec le tabac et les tranquillisants, une des drogues les plus répandues dans la société.
C'est une drogue mais qui est "légale".

« L'alcool est un antidépresseur... ». Faux !
« **Les chagrins savent nager, ils ne se noient pas dans l'alcool** ».
L'éthanol (présent à raison de 10gr. par verre standard que ce soit de porto, de whisky, de bière, de vin...) passe directement dans le sang et perturbe la santé psychique par l'engourdissement progressif du système nerveux.

Cette interaction peut révéler ou même aggraver un fond dépressif préexistant. Les premiers signes de dépression sont d'ailleurs proches de ceux que l'on retrouve chez un alcoolo-dépendant (insomnie, irritabilité, désintérêt général, fatigue, sensation de manque d'énergie, …)

A la longue, l'abus répété d'alcool mène progressivement à une véritable dépendance alcoolique, à des troubles psychiques associés (anxiété, dépression, insomnie chronique, état suicidaire...) et cela sans parler des classiques problèmes de santé (cirrhose, cancer de l'œsophage, maladies cardio-vasculaires, …)

« Prendre un café en fin de repas permet de diminuer le taux d'alcoolémie ». Faux !
Il n'existe aucun remède pour faire diminuer le taux d'alcool dans le sang. Et oui, contrairement à la rumeur populaire, ni café salé, ni cuillère d'huile, ni bonbons quels qu'ils soient ne permettent de diminuer le taux d'alcoolémie !

Seul le temps le permet, et ce à raison de 0,15g/l de sang par heure. Cela veut dire que chaque verre consommé mettra de 1 à 2 heures à être éliminé de l'organisme ! Ce laps de temps se cumulant évidemment à chaque nouvelle prise d'alcool.

« L'alcoolisme, c'est une course à l'ivresse... » . Faux !
L'alcoolisme c'est boire trop de temps en temps ou peu mais trop souvent !

En effet, il existe différentes formes d'alcoolisme : on souffre de la maladie alcoolique quand on ne sait pas se passer de boire tous les jours mais aussi lorsqu'on est incapable de se limiter à un seul verre (même si cette consommation reste faible et ne mène pas à l'ivresse). Une consommation non problématique est une consommation modérée, tant dans la fréquence (pas tous les jours) que dans la quantité absorbée.

PETIT RAPPEL :

Les contrôles s'accentuent …
En Belgique on sanctionne à partir d'une alcoolémie de 0,5 gr/l (plus de 2 verres) et les premières contraventions approchent les 150 Euros !



Au delà de 0,8 gr/l on grimpe rapidement vers les 500 Euros, puis c'est le tribunal de police et le risque d'amendes allant jusqu'à 2.000 Euros ou le retrait du permis de conduire pur et simple pour une durée définie.

A noter : Une alcoolémie de 0,5 gr/l multiplie par 2 le risque d'accident, au delà de 0,8 gr/l ce risque est multiplié par … 10 !

Alors prudence !

Service Accueil et Prévention :
Michaël MATHIEU
Tél. : 063/38.87.16

Infor drogues :
Tél. : 02/227.52.52

Souper de l'école communale de Saint-Léger



VIE CULTURELLE



150 ans de l'Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger

Démarrage «fortissimo»

En ce 09 janvier 2010, l'Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger a entamé le Jubilé de ses 150 ans par son traditionnel concert de Nouvel An. L'occasion pour les nombreux spectateurs ayant bravé le froid, de savourer le programme de deux sociétés aubangeoises.



Pour fêter dignement son siècle et demi d'existence, le comité de l'Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger a décidé de mettre l'accent sur la qualité. L'objectif a été entièrement atteint ce samedi pour leur 7e concert de Nouvel An. En effet, les prestations des Chœurs de Lorraine et du Cercle Royal Musical, tous deux d'Aubange, étaient d'une qualité exceptionnelle.

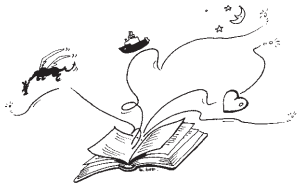
Le programme de la chorale, basé sur le thème de l'amour sous ses différentes facettes était composé, comme l'avait annoncé le présentateur, de réelles petites sucreries pour les tympans. Un régal ! L'Harmonie a ensuite continué à ravir les personnes présentes avec un programme énergique anticipant, nous l'espérons, l'avenir de la Sainte-Cécile puisqu'il débutait par une marche du bicentenaire (*200th Jubilee March* de Alain CREPIN).

Cerise sur le gâteau, les deux sociétés se sont retrouvées sur scène pour un final commun : *le chœur des prisonniers hébreux* tiré du *Nabucco* de VERDI. Le public, gourmand, a redemandé de cette douceur et c'est avec beaucoup de plaisir que les artistes l'ont resservie généreusement.

A vos agendas, car l'Harmonie Royale Sainte-Cécile vous invite déjà à son concert de Printemps du **20 mars** prochain.

Bibliothèque « A livre ouvert »

Bibliothèque « A livre ouvert »
Rue du Château, 19
Maison communale
2ème étage



Quelques nouvelles de la salle du patrimoine …

Journées ressources naturelles

C'est le jeudi 12 novembre dernier que les classes de l'école libre ont participé à la dernière partie des animations consacrées aux ressources naturelles de nos villages.

En compagnie de leur guide, Jean-Marc PIRET, les élèves de 5e et 6e primaires sont partis à la découverte des différentes essences d'arbres présentes dans les bois de Saint-Léger. Après une collation à la Cuisine Sauvage, cette matinée didactique s'est poursuivie par l'observation des crons, d'une hêtraie en coupe et des fosses d'extraction.



Cette journée fut l'occasion de sensibiliser les jeunes aux enjeux économiques et environnementaux de l'exploitation de la forêt.

Un tout grand merci à Jean-Marc PIRET pour sa disponibilité, son dévouement et sa volonté de transmettre des notions essentielles aux générations futures.

A partir du 14 mars 2010, ouverture au public de notre photothèque

La collaboration entamée il y a un an et demi avec le Cercle de Recherche et d'Histoire continue à porter ses fruits.

En effet, un des aspects de cette collaboration consistait à numériser, répertorier et classer les photographies patiemment collectées par le CRH pendant des années auprès des habitants de la commune. A ce jour, environ 800 plaques de verre, négatifs et photographies papier ont été numérisés et organisés par thématiques afin de permettre une consultation aisée par un large public. En parallèle, une indexation par mots-clés permettra aux historiens de mener des recherches plus pointues.

Le fonds Henri JACOB de Châtillon

Parmi les photos répertoriées, environ 300 concernent la vie du seul village de Châtillon.
Nous devons l'arrivée de cette riche collection dans notre salle du patrimoine aux héritiers d'Henri JACOB, qui, à la mort de leur père, ont légué l'essentiel de ses photographies et documents au Cercle de Recherche et d'Histoire.

A l'occasion de l'inauguration de notre photothèque, le Cercle de Recherche et d'Histoire et la bibliothèque vous invitent à une **exposition consacrée à Henri JACOB et à ses photos**.

Le dimanche 14 mars de 13h30 à 18h00

Que les Châtillonais s'empressent de venir ! Nous avons besoin d'eux pour mettre des noms sur les nombreux visages et lieux photographiés par Henri JACOB qui n'a malheureusement pas accompagné ses photographies des dates et légendes adéquates.

Cette exposition sera également l'occasion d'écouter les témoignages sonores d'Henri JACOB et de revenir sur les différents textes qu'il a écrits.

Le tout sera complété par une exposition d'appareils photographiques anciens et récents pour mieux comprendre l'évolution du rôle de l'image photographique dans notre société.

Les ateliers intergénérationnels : « Raconte-moi hier, je te dirai demain »

Depuis début janvier, des rencontres intergénérationnelles ont lieu à la bibliothèque entre 10 aînés et 10 enfants de Saint-Léger. Le but ? Permettre aux deux générations de discuter, d'échanger, de raconter. Les aînés transmettent leurs connaissances, leurs anecdotes de vie, racontent le passé du village … Les enfants s'étonnent, interrogent, rêvent, inventent des histoires, racontent leur vision du village, leurs espoirs… Des moments pleins de chaleur, de bonne humeur, d'apprentissage et de respect mutuel pour rompre l'isolement hivernal.



Ces ateliers d'écriture sont menés par Christine VAN ACKER, auteure, et déboucheront sur la publication d'un livre. Nous ne manquerons pas d'y revenir à la fin des six rencontres prévues.

Cet atelier est entièrement financé par le Département des Affaires Sociales et Hospitalières dans le cadre de la bourse « Bien vieillir en Luxembourg » que la bibliothèque a obtenue suite à un appel à projets initié par la commune. Le projet est également mené en collaboration avec le CPAS qui met son véhicule à notre disposition pour convoyer nos aînés.

A inscrire dans l'agenda

Dimanche 7 mars :
Excursion à la foire du livre de Bruxelles.
10 € (comprend le voyage A/R en bus et l'entrée).
Organisation : bibliothèque « A livre ouvert ».
Renseignements : 063 58 99 24.

Dimanche 14 mars : de 13h30 à 18h00.
Exposition Henri JACOB.
Bibliothèque – Salle du Patrimoine.

Les Zygos' marrent

Les acteurs et les membres de la troupe de théâtre « Les Zygos' marrent » de Saint-Léger

Sont heureux de vous inviter à la représentation de leur nou-velle pièce

Céleste mission

Comédie en trois actes de Colette TOUTAIN
dans une mise en scène de Marie-Hélène FRASELLE

DISTRIBUTION
Vinciane GIGI, Dominique BERNARD, Aurélie DULIEU, Marie-Thérèse BILOCQ, Alyssa GUICHART, Patricia LEFEVRE, Grégory GUICHART, Stéphane AGOSTINI, Eric DECOLLE.

Saint-Léger – Salle communale – 20h00
Adultes : 6 €, Etudiants : 4 €, - de 12 ans : gratuit
Vendredi 5 mars 2010 (Org. : Les Zygos' marrent)
Réservations 0477/46 10 31
Samedi 6 mars 2010 (Pour Lily)
Réservations 063/21 84 57 ou 0494/37 95 84
Vendredi 12 mars 2010 (Org. : Football Châtillon)
Réservations 063/21 84 57
Samedi 13 mars 2010 (Org. : Football St Léger)
Réservations 063/23 91 59 ou 0493/20 19 93
Vendredi 19 mars 2010 (Org. : Com. Jeunes Foot Meix)
Réservations 063/21 87 44
Samedi 20 mars 2010 (Org. : Les Zygos' marrent)
Réservations 0477/46 10 31
Vendredi 26 mars 2010 (Org. : Ass. Par. Ecole Châtillon)
Réservations 063/42 33 37
Samedi 27 mars 2010 (Org. : Les Zygos' marrent)
Réservations 0477/46 10 31

Rachecourt – Salle Roger LAURENT – 20h00
Samedi 17 avril 2010
Réservations 063/67 50 81

Sport Seniors - Une belle réussite pour le tournoi d'indiaka de Thuin

Les clubs d'indiaka de Walcourt, de Saint-Léger (Luxembourg) et de Thudinie, se sont retrouvés, le mercredi 10 juin 2009 vers 9h30, au hall polyvalent de Thuin pour un tournoi amical.

Un bisou par ci, un bisou par là, l'accueil était charmant. Pour nous mettre en forme, nous avons commencé par avaler un morceau de gâteau fait maison et bu une tasse de café.

Ensuite, la dynamique secrétaire du club organisateur de Thuillies, nous a reçus par un petit mot explicatif concernant l'organisation de la journée.

Nous avons joué toute la matinée les différents matches du tournoi. Les points ont volé, en veux-tu en voilà.

Vers midi, break : pour celui qui voulait, une demi-baguette garnie et un bol de soupe au pistou délicieux.
L'après-midi, la digestion aidant nous avons repris nos rencontres.

Vers 15h30 les demi-finales se disputaient entre les clubs de Beaumont, Walcourt, Thuillies et Saint-Léger. Puis vint la finale entre Thuillies et Saint-Léger.

A 16h30, la coupe du vainqueur du jour était remise au club de **Saint-Léger** ainsi qu'un magnum de bière de la région à chaque membre de l'équipe.

Fatigués mais heureux, les joueurs retrouvèrent vite leur énergie grâce au morceau de tarte aux pommes revigorant et artisanal avant de reprendre leur chemin pour de nouvelles aventures… d'indiaka bien-sûr.



Manquent sur la photo :
Agnès CHAPLIER-BISSOT, Claude TREIGNER et Liliane PEETERS

Prochain tournoi prévu : avril 2010 à Saint-Léger

Venez nous rejoindre au Sport Seniors (dès l'âge de 40 ans).

Indiaka : mardi de 14H à 16H30
Badminton : vendredi de 14H30 à 16H00



NOS JOIES, NOS PEINES

Naissances

11.11.2009 : PONCELET Lucie, fille d'Henri-Olivier et de GUICHART Déborah
08.11.2009 : AMZA Ismaël, fils d'Andrijan et d'IMERI Jasmina
30.11.2009 : ANTOINE Ugo, fils de Florian et de SKA Julie
02.12.2009 : MARTIN Clément, fils de Nadiel et de NAVEAU Aurélie
08.12.2009 : BILOCQ Romain, fils de Renaud et de BARREIRA Maria
14.12.2009 : SOFTIC Adelina, fille de Bahtijar et d'ADROVIC Aida
24.12.2009 : PAIROUX Jules, fils de Laurent et de PECHON Valérie
16.12.2009 : PETIT Eloan, fils de Jonathan et de MIGEAUX Séverine
07.01.2010 : THIRY Courtney, fille de Grégory et d'ANTOINE Cindy
13.01.2010 : COLLET Maxence, fille de Damien et de GILLARD Vanessa

Mariages

12.09.2009 : SCHUL Laurent et MEYERS Audrey

Décès

13.12.2009 : Mr DEPIENNE Robert, époux de BILOCQ Bernadette
08.01.2010 : Mr GEOFFROY Daniel, époux de CADICI Nicole



05/03/2010
Théâtre - « Céleste mission » par les « Zygos' marrent » de Saint-Léger
Salle communale de Saint-Léger à 20h00.
Org. : « Pour la petite Lili ».
Contact : M-Thérèse BILOCQ 063/21 84 57 - 0494/37 95 84
Paf : Adultes : 6 €, Etudiants : 4 €, - de 12 ans : gratuit

06/03/2010
Théâtre - « Céleste mission » par les « Zygos' marrent » de Saint-Léger
Salle communale de Saint-Léger à 20h00.
Org. : les « Zygos' marrent ».
Contact : Eric DECOLLE 0477/46 10 31.
Paf : Adultes : 6 €, Etudiants : 4 €, - de 12 ans : gratuit

10/03/2010
Passage de la « Joujou mobile »
Complexe sportif de Saint-Léger de16h00 à 18h00.
Contact : Philippe LEMPEREUR 0498/21.07.27.

12/03/2010
Théâtre - « Céleste mission » par les « Zygos' marrent » de Saint-Léger
Salle communale de Saint-Léger à 20h00.
Org. : Football Etoile Sportive CHATILLON.
Contact : M-Thérèse BILOCQ 063/21 84 57 - 0494/37 95 84
Paf : Adultes : 6 €, Etudiants : 4 €, - de 12 ans : gratuit

12/03/2010
Ateliers d'art floral.
Réalisation de bouquets, de montages intérieurs et extérieurs.
Ecole libre de Saint-Léger à 20h00.
Nombre de places limité.
Contact : Christine CORNETTE-HENRY 063/23.97.95 – 0499/19.85.95.
Paf. : 25 €, tout compris

13/03/2010
Théâtre - « Céleste mission » par les « Zygos' marrent » de Saint-Léger
Salle communale de Saint-Léger à 20h00.
Org. : Football URSL St-Léger.
Contact : Dominique PECHON 063/23 91 59 - 0493/20 19 93
Paf : Adultes : 6 €, Etudiants : 4 €, - de 12 ans : gratuit

13/03/2010
Souper Western.
Complexe sportif de Saint-Léger à 18h30
Org. : Enseignants et association de parents de l'école communale de Saint-Léger
Contact : 0495/622.856

19/03/2010
Théâtre - « Céleste mission » par les « Zygos' marrent » de Saint-Léger
Salle communale de Saint-Léger à 20h00.
Org. : Football Entente Sportive Meix-le-Tige (commission des jeunes).
Contact : Pascal GILLES 063/21 87 44
Paf : Adultes : 6 €, Etudiants : 4 €, - de 12 ans : gratuit

20/03/2010
Concert d'Ouverture du 150e anniversaire.
Sociétés invitées :
la Chorale «Lexy-Fantaisy», dirigée par Mme Jeanine MEROU,
le Groupe «Les Diapasons» de Meix-le Tige, dirigé par M. Michel GUIOT,
la Fanfare Communale de Saint-Léger, dirigé par M. Christophe MERTZ.
Cercle Saint-Louis à 20h00 précises.
Org. : Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger.
Entrée gratuite, invitation cordiale à tous.

20/03/2010
Théâtre - « Céleste mission » par les « Zygos' marrent » de Saint-Léger
Salle communale de Saint-Léger à 20h00.
Org. : les « Zygos' marrent ».
Contact : Eric DECOLLE 0477/46 10 31.
Paf : Adultes : 6 €, Etudiants : 4 €, - de 12 ans : gratuit

21/03/2010
Dîner du Club.
Org. : Football URSL St-Léger.

26/03/2010
Théâtre - « Céleste mission » par les « Zygos' marrent » de Saint-Léger
Salle communale de Saint-Léger à 20h00.
Org. : les « Zygos' marrent ».
Contact : Eric DECOLLE 0477/46 10 31.
Paf : Adultes : 6 €, Etudiants : 4 €, - de 12 ans : gratuit

27/03/2010
Théâtre - « Céleste mission » par les « Zygos' marrent » de Saint-Léger
Salle communale de Saint-Léger à 20h00.
Org. : Association des parents de l'école de Châtillon.
Contact : Pascal DEOM 063/42 33 37
Paf : Adultes : 6 €, Etudiants : 4 €, - de 12 ans : gratuit

27/03/2010
Tournoi amical de badminton.
Le tournoi sera suivit d'un repas dansant. Ambiance assurée !
Org. : Club de badminton.
Contact : Anne-Catherine CHAPLIER-OTJACQUES 063 413033
ann4.chaplier@hotmail.com
Cyrile GOBERT 063 583293
cyrille.gobert@hotmail.com
Plus d'info sur http://badsl.skynetblogs.be

03/04/2010
Opération communes et rivières propres
Contacts : Monique JACOB 0496/07.90.97
Didier DEPIENNE 0474/93.93.73

03/04/2010
Soirée Bières Spéciales et tournoi de Baby-foot.
A la buvette du terrain de football de Meix-le-Tige, dès 19h00.
Org. : Football de Meix-le-Tige.
Contact : Pascal GILLES 063/21.87.44

03/04/2010
Grand Feu de Saint-Léger.
Chasse au départ du local Patro pour retrouver
les 20 flambeaux d'anniversaire du Patro
Org. : Patro de Saint-Léger.
Contact : Stéphane Hardy +352 621 492 106

05/04/2010
Chasse aux papillons.
Châtillon à 09h00.
Org. : SI Châtillon
Contact : Bernard SAINTMARD 063/22.37.63

10/04/2010
Concours de Whist.
Cercle saint-Joseph à Meix-le-Tige à 20h00.
Org. : Ensemble instrumental «Les Diapasons» de Meix-Le-Tige
Contact : Anthony COLLARD 063 235184 - Paul PONCELET 063 751216

30/04/2010
Bal Black & White.
Cercle saint-Joseph à Meix-le-Tige à 20h00.
Org. : CDJ Meix-le-Tige

30/04/2010
Ateliers d'art floral.
Réalisation de bouquets, de montages intérieurs et extérieurs.
Ecole libre de Saint-Léger à 20h00.
Nombre de places limité.
Contact : Christine CORNETTE-HENRY 063/23.97.95 – 0499/19.85.95.
Paf. : 25 €, tout compris

01/05/2010
Barbecue du Club.
Org. : Football URSL St-Léger.

01/05/2010
Concert de Printemps.
Cercle saint-Joseph à Meix-le-Tige à 20h00.
Org. : Ensemble instrumental «Les Diapasons» de Meix-Le-Tige
Contact : Anthony COLLARD 063 235184 - Paul PONCELET 063 751216

15/05/2010
Concert de Gala du 150e anniversaire.
L'Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger, dirigée par M. Jérémy LACAVE,
présente son nouveau programme.
Société invitée : l'Harmonie Royale Saint-Charles de Floreffe
Cercle Saint-Louis à 20h00 précises.
Org. : Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger.
Entrée gratuite, invitation cordiale à tous.

22/05/2010
Répétition porte-ouverte.
Les élèves des cours de solfège de l'Académie de Musique d'Arlon, implantation de Saint-Léger
et toutes personnes intéressées par la pratique ou l'apprentissage d'un instrument de musique
d'harmonie sont invitées à assister à une répétition à notre local.
Cercle Saint-Louis à 20h00.
Org. : Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger.

22 et 23/05/2010
Week-end Bienvenue en Wallonie.
Une multitude d'artisans, indépendants, artistes, collectionneurs vous ouvriront leur porte
« Un toutes boîtes détaillé vous parviendra début mai »

30/05/2010
Goûter anniversaire des 20 ans du Patro.
Projections de photos, gâteau et verre d'anniversaire
offerts à tous les amis et anciens du Patro.
Salle de la fanfare
Org. : Patro de Saint-Léger.

06/06/2010
Fête de l'école communale de Meix-Le -Tige.
Cercle saint-Joseph à Meix-le-Tige à 12h00.

18/06/2010
Ateliers d'art floral.
Réalisation de bouquets, de montages intérieurs et extérieurs.
Ecole libre de Saint-Léger à 20h00.
Nombre de places limité.
Contact : Christine CORNETTE-HENRY 063/23.97.95 – 0499/19.85.95.
Paf. : 25 €, tout compris

19/06/2010
Membres honoraires.
Cercle saint-Joseph à Meix-le-Tige à 14h00.
Org. : Ensemble instrumental «Les Diapasons» de Meix-Le-Tige
Contact : Anthony COLLARD 063 235184
Paul PONCELET 063 751216

25/06/2010
Barbecue de fin d'année.
Ecole libre de Saint-Léger à 19h30
Org. : Ecole libre
Contact : Eric DECOLLE 0477/46.10.31 063/22.37.63

26/06/2010
Fancy-fair de l'école communale de Saint-Léger.
Ecole communale de Saint-Léger à 15h00.
Org. : Enseignants et association de parents de l'école communale de Saint-Léger
Contact : 0495/622.856

27/06/2010
Tournoi de Sixte.
Org. : Football URSL St-Léger.

08/08/2010
Concert apéritif par une société voisine.
Barbecue musical et dansant animé par Jean-Claude PANDOLFE et son trombone.
Cour de l'Ecole Libre de Saint-Léger à12h00.
Org. : Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger.

Vous pouvez également consulter
l'agenda des manifestations
sur le site internet de la commune :

www.saint-leger.be

GAUME DECORS SPRL
8 rue Edouard Ned
6747 CHATILLON
Tél: 063/23 62 97

Peinture et décoration intérieure et extérieure
Fourniture et pose revêtements murs et sols
Peinture façade
Stores Luxaflex

Devis gratuit Patron sur chantier



CARROTAGES
LAURENT
FORAGE - SCIAGE
DÉMOLITION CONTRÔLÉE

rue d'Anlier, 10 - 6680 WITRY
Tél/ fax : 063/21 87 00
GSM : 0497/577 329

Plafosud sprl
Entreprise de plafonnage
cimentage, façades et peintures
Rue de Luxembourg 23a
6860 Léglise - BELGIQUE
Tél.: +32 63 45 74 93
Fax: +32 63 21 99 79
E-mail: info@plafosud.be
www.plafosud.be

NOUS RECHERCHONS
des délégués commerciaux indépendants
dans le domaine de l'édition publicitaire (H/F)
temps partiel ou temps plein,
ayant le contact facile et de la motivation.

Clientèle existante et à développer.

Contact : sprl REGIFO Edition
Tél : 071 / 74 01 37 - info@regifo.be
www.regifo.be

TFR Transports Francis ROSIERE
Rue de Saint-Hubert, 32
B - 6860 WINVILLE-LEGLISE
(Belgique)
Tél. : +32 (0)63/60.07.33
Fax : +32 (0)63/60.21.88
GSM : + 32 (0)478/32.68.50
E mail : transports@rosiere
www.rosiere.be
T.V.A. : BE 0718.544.029